

**REMARQUES GÉNÉRALES :**

- Ce plan n'engage le bureau d'études qu'en ce qui concerne les dimensions des ouvrages résultants de ses calculs.
- Sauf indication contraire, les niveaux sont donnés en mètres, et les cotes et dimensions sont données en centimètres.
- Les cotes soulignées ne sont pas à l'échelle.
- Les dimensions avec une mesure ± sont à contrôler sur place. Toutes les dimensions doivent être contrôlées sur le chantier par l'entrepreneur. Les déviations plus grandes que 10cm doivent être déclarées systématiquement.
- Les dalles et poutres avec une portée de plus de 4m doivent être coffrées avec une contrelettre de minimum 1/1000 de la portée.

**QUALITE DES MATERIAUX :**

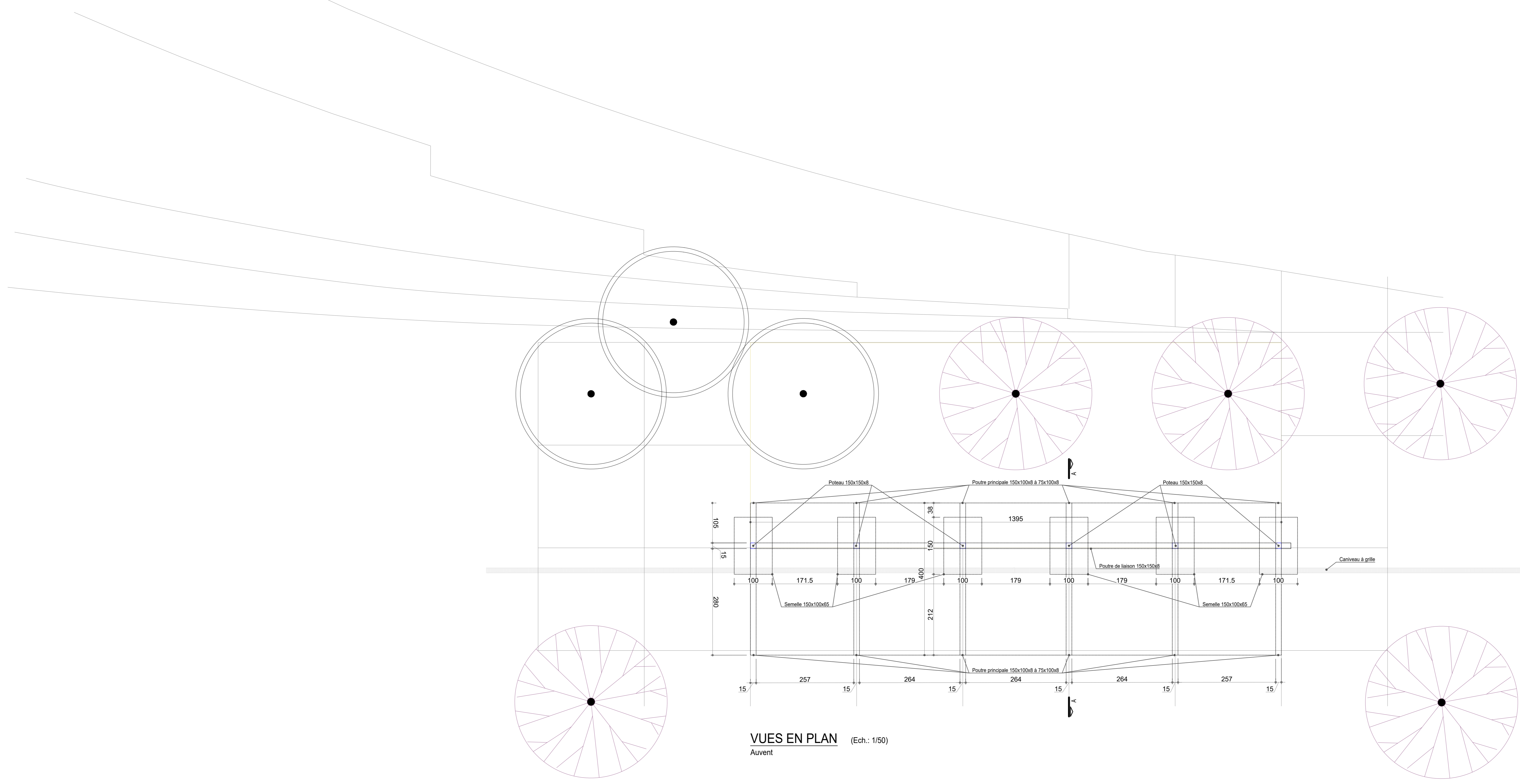
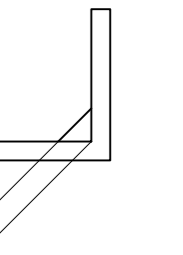
- BETON :**
- Béton selon NBN EN 206-1 et NBN B 15-001
- La classe de consistance et la taille maximale du gravier relèvent de la responsabilité de l'entrepreneur.
- Une couche de propreté d'au moins 10cm d'épaisseur est prévue sous tous les ouvrages en béton à couler sur place qui entrent en contact avec le sol.
- La préfabrication d'éléments en béton n'est autorisée qu'après approbation de l'ingénieur stabilisé.

LOCALISATION	Infrastructure
Typologie	Semelle de fondations
Classe de résistance	C20/25 - BA
Classe d'environnement	E3E2A2
Enrobage	40 mm
Classe d'absorption d'eau	WA (B45)

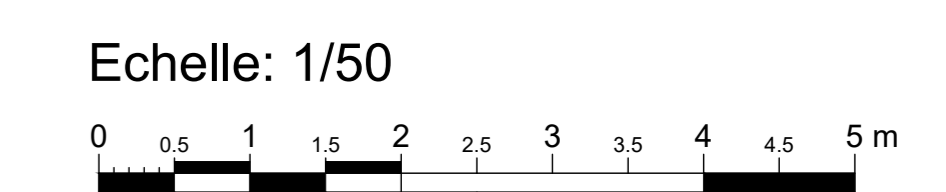
NOTA : Pour les surfaces en contact direct avec les terres, respecter un enrobage minimal de 75mm.

**NOTES STRUCTURE ACIER (sauf indication contraire sur plans CDC)**

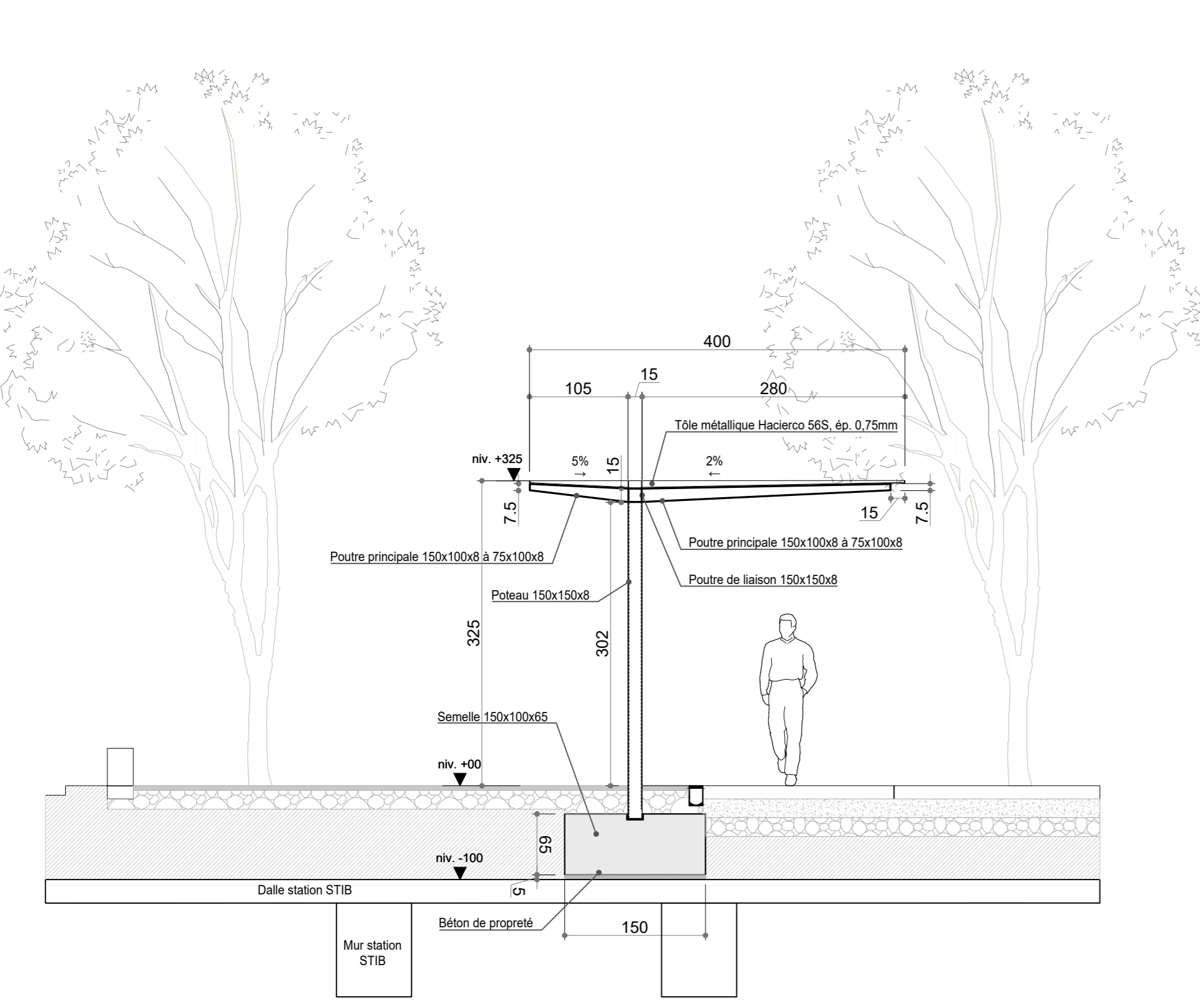
- Suivant NBN EN 1993 - 1 - 1
- Conforme à NBN EN 1090 - 1 à 6
- Qualité profilés aciers S235JR
- Qualité des boulons aciers 8.8 selon NBN EN 15048
- Protection anti-rouille et feu suivant cahier des charges
- Cordon soudure A = 0.5 x épaisseur du plus petit plat, avec minimum 4 mm autour de l'entrebordé du périmètre



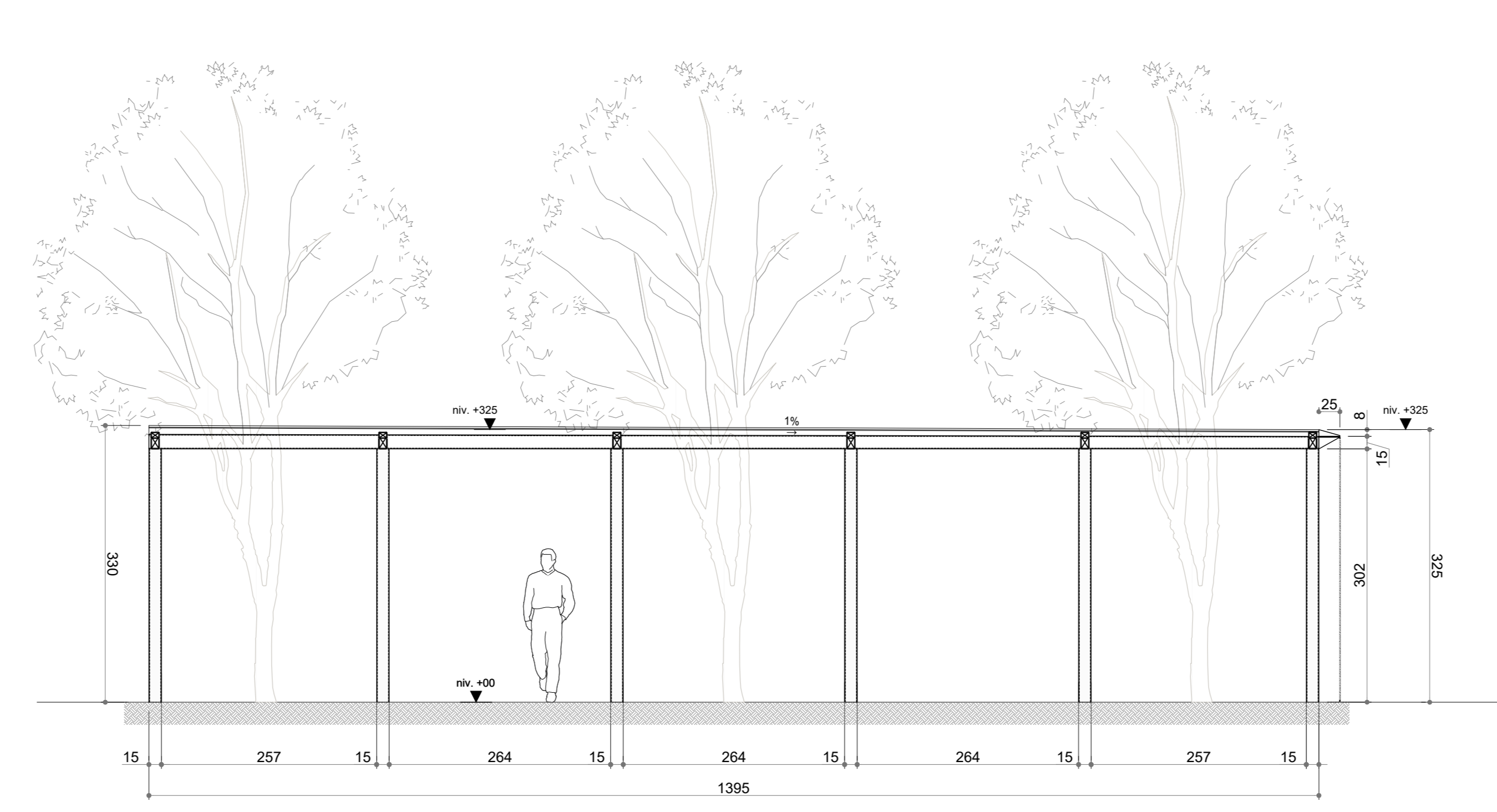
**VUES EN PLAN** (Ech.: 1/50)  
Auvent



**COUPE A-A** (Ech.: 1/50)  
Auvent



**ELEVATION** (Ech.: 1/50)  
Auvent



BEEKKANT – Réaménagement de l'espace Beekkant à Molenbeek-Saint-Jean.  
Herontwikkeling van de ruimte Beekkant in Sint-Jans-Molenbeek.

Maître de l'ouvrage / Bauwheer  
Commune de Molenbeek-Saint-Jean / Gemeente Sint-Jans-Molenbeek  
Rue du Comte de Flandre 20 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean – 196 70  
Tél: 02/412.37.90  
Tél: 02/412.37.90

Architectes mandataires / Ontwerper  
www.architecture-urbanisme SRL  
info@vvrchitectes.be / +32 483 07 96 70  
Gruce architecture, urbanisme, paysage  
nathalie@gruelab.eu / +32 473 29 68 66  
Bureau de projet / Adres van het project  
Rue Jules Vieujant ; Rue Dubois-Thorn ; Boulevard Edmond Machtens – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Par ordonnance / In opdracht Pour le Bourgmestre,  
Le secrétaire faisant fonction L'échevin des travaux publics  
délégué,  
De waarnemend secretaris De schepen van de Openbare Werken  
- afgevaardigde

**DOSSIER D'ADJUDICATION / AANBESTEDINGSDOSSIER**

Marijke AELBRECHT Jef VAN DAMME

échelle	1/50	indice	date	dessin	modification
date	27/06/23	-	-	-	-
dessin	-	-	-	-	-
format	A0	-	-	-	-

BEE-DA-PR-008

Auvent  
Vue en plan + élévation + coupe transversale

Ce plan est la propriété exclusive des auteurs du projet et ne peut en aucun cas être réutilisé sans un accord écrit préalable. Si pour la même opération vous le sollicitez, nous vous remercions de nous en informer afin que nous puissions vous adresser les plans correspondants. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite.